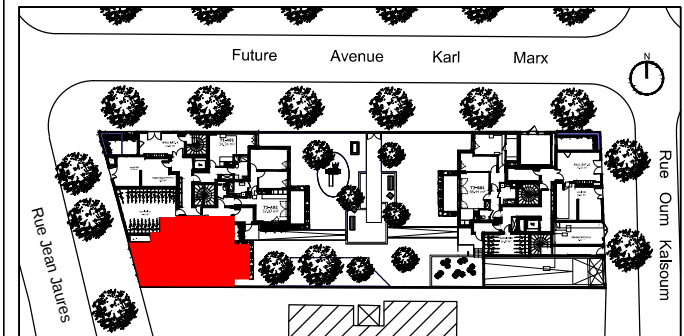


ALTO

Avenue Jean-Jaures, avenue Karl Marx, rue Oum Kalsoum
93000 BOBIGNY



27 avenue des murs du Parc
94306 VINCENNES Cedex



4 Pièces
Bâtiment A - A03 - RDJ

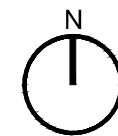
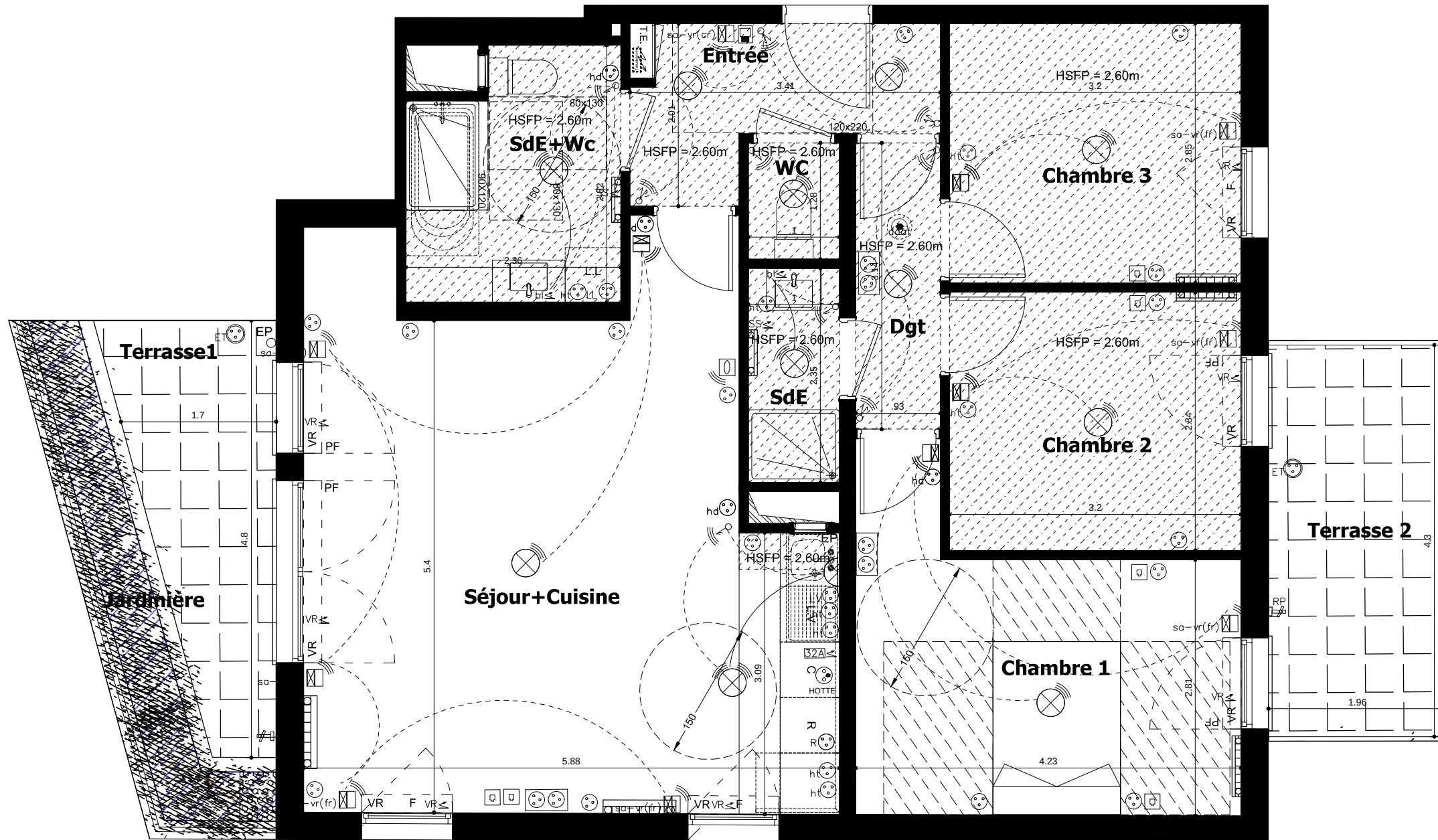
Entrée	4.89m ²
Séjour+Cuisine	31.71m ²
Chambre 1	13.11m ²
Chambre 2	9.08m ²
Chambre 3	9.12m ²
SdE+Wc	6.11m ²
SdE	2.35m ²
Dgt	2.92m ²
WC	1.28m ²
SURFACE HABITABLE TOTALE	80.56m²
Terrasse1	6.49m ²
Jardinière	3.45m ²
Terrasse 2	8.44m ²
SURFACE ANNEXE TOTALE	18.38m²

LEGENDE		-NOTAIRE-	
VR	Volet Roulant	Liaison RADIO	Prise de courant simple
VP	Volet Pliant	Liaison FILAIRE	Prise de courant double (pour veilleuse de Topion FLEXOM)
PF	Porte-Fenêtre	DCL - 2 canaux - RADIO	Prise de courant haute
F	Fenêtre	DCL - 1 canal - RADIO	Prise de courant PMR
	Sèche-serviette	DCL applique (liaison filaire avec plafonnier)	Prise de courant étanche
	Radiateur	Alimentation applique lumineuse CL2	Prise directe lave vaisselle
O EP	Récupération eau pluviale	Hublot étanche RADIO	Prise directe lave linge
	Gaine technique	Inter simple allumage RADIO	Prise directe réfrigérateur
T.E.	Tableau électrique	Inter double allumage RADIO	Alimentation 32A
	Soffite ou faux-plafond	Inter va-et-vient RADIO	Prise hotte
	Visiophone	Inter simple allumage / volet roulant - commande centralisée - RADIO	Prise RJ45 de communication (TEL, TV, INTERNET)
		Inter simple allumage / volet roulant - commande flottante - RADIO	Thermostat RADIO
		Interrupteur RADIO	Alimentation volet roulant
			Détecteur de fumée (DAAF)
			Alimentation sèche serviette
			Robinet de puisage

DATE : 15 SEPT 2017 INDICE : M



A03



0 0.5 1 1.5 2

NOTA:

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.